



# newsletter

mars 2019

#2

Projet MAYENNE Fibre

## Sujet du jour

### Questions fréquentes de vos administrés sur leur éligibilité

#### **Quand pourrais-je bénéficier de la fibre optique à mon logement ?**

Nous pouvons aujourd'hui nous positionner uniquement que sur une seule date qui est fin 2021.

C'est sur la carte interactive de notre site Internet [www.mayenne-fibre.fr](http://www.mayenne-fibre.fr) dans la rubrique «Testez votre éligibilité», que vous pourrez suivre le déploiement du réseau. Cette carte évolue régulièrement, n'hésitez pas à la consulter tous les 2-3 mois.

#### **Comment fonctionne cette carte interactive?**

Mise à jour quotidiennement, elle permet en saisissant votre adresse, de savoir si votre logement

est éligible. Des pastilles de couleurs permettront de connaître l'avancement du déploiement de la fibre dans votre habitation.

#### **Pourquoi aucune pastille ne figure sur mon logement?**

Vous n'avez pas pu tester votre éligibilité à la fibre car le Relevé de Boîtes Aux Lettres n'a pas encore été réalisé dans votre commune. Cela pourra être fait dans les prochains mois.

Ce relevé sert à recenser tous les logements mayennais et permet de connaître le nombre d'équipements total à installer dans chaque ville pour rendre les habitations

raccordables aux services proposés par les fournisseurs d'accès à Internet.

#### **Puis-je contacter Mayenne Fibre pour avoir la fibre optique?**

Le rôle de Mayenne Fibre est de commercialiser le réseau public régional à très haut débit vers les Fournisseurs d'Accès à Internet (Bouygues, Free, Orange et SFR) que vous pourrez contacter pour obtenir un raccordement à la fibre à votre domicile.

## Les chiffres

à fin mars 2019

**74 000**   
logements RECENSÉS

**26** armoires de rue  
déployées correspondant à  
**9100** logements 

**1825**   
logements RACCORDABLES

**TESTEZ**  
votre éligibilité

sur [mayenne-fibre.fr](http://mayenne-fibre.fr)

## Vous avez dit adressage ?

### Ou plutôt précision d'adresse

En mars 2018, profitant de l'opportunité du déploiement de la fibre en Mayenne, un vaste plan pour la révision de l'adressage a été lancé. Celui-ci a pour vocation de vérifier qu'à chaque local d'habitation ou d'entreprise est attribué un numéro et un nom de voie normalisé. L'objectif final n'est pas seulement de permettre le raccordement final aux personnes qui souhaiteront accéder aux services liés à la fibre optique, mais aussi et par la même occasion de combler certaines lacunes dans le repérage des habitations pour les services de secours ou les livraisons (la localisation par les GPS de manière générale).

Le travail est important puisque la plupart des lieux-dits ne disposent pas d'une numérotation. Une nouvelle problématique est aussi à prendre en compte, celle des fusions de communes, car elle favorise l'apparition de doublons.

Un groupe de travail a été constitué en collaboration avec les EPCI, des documents ont été rédigés afin de sensibiliser et d'apporter une aide technique à l'ensemble des acteurs, une foire aux questions est disponible sur [geomayenne.fr](http://geomayenne.fr) et rassemble un certain nombre de réponses aux interrogations déjà formulées.

La démarche propose à la commune de s'appuyer sur une base existante, la base MAJIC III exportée par la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP), et d'y ajouter des données ou d'y modifier certaines informations. Une fois transmise aux services du SMO Mayenne Très Haut Débit et à la DGFIP pour validation, la commune doit délibérer et transmettre son plan d'adressage aux organismes habituels (SDIS, Gendarmerie, La Poste, Enedis...). Le résultat de ce travail nous est également fourni et sert à alimenter notre Système d'Information et à constituer notre base de données.

## Le Télétravail : Une opportunité à valoriser pour les territoires

### Pouvez-vous nous présenter les missions du CGET<sup>1</sup> ?

Le CGET est une jeune administration, fondée il y a trois ans maintenant. Elle est le résultat de la fusion d'anciennes administrations aux fortes cultures : la Délégation à l'aménagement du territoire et à l'attractivité régionale (Datar), le Secrétariat général du comité interministériel des villes (SG-CIV) et l'Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances (Acsé). Le CGET représente 300 personnes pour 1 milliard d'euros de crédits. Il est placé sous l'autorité du Premier ministre, du ministre de l'aménagement du territoire et du ministre de la ville.

### Quels sont les axes de déploiements du plan national de développement du télétravail ?

Depuis la naissance du CGET, le gouvernement s'est préoccupé en de nombreuses occasions du devenir des territoires. Nous travaillons sur ces problématiques en lien avec la DGT<sup>2</sup> et avec DGAFP<sup>3</sup>. Ensemble, ces 3 administrations coordonnent ce plan en y associant l'ensemble des partenaires : entreprises, organisations syndicales, patronales et ouvrières. Tous ceux qui ont quelque chose à dire et à faire pour que la vie de nos entreprises et de leurs salariés soit améliorée.

### Que pensez-vous de cet exemple d'espace de coworking ?

C'est une bonne présentation de ce que sont les tiers-lieux et de ce que peut être le télétravail. Il existe une définition précise du télétravail : activité professionnelle que l'on réalise de manière normale et périodique à l'extérieur de son entreprise. A Trilport, on voit l'agilité du tiers-lieu et sa capacité à accueillir des salariés, des personnes indépendantes qui vont venir travailler sur des créneaux plus ou moins longs.



Cette souplesse est sans doute une des raisons de l'accroissement de la productivité globale des télétravailleurs. Parallèlement, la mise en place de tels dispositifs permet d'améliorer l'image des territoires.

### Quand on travaille chez soi, parlez-vous aussi de télétravail ?

Si on le fait de manière régulière et périodique, c'est en effet du télétravail. Mais travailler chez soi suppose malgré tout d'avoir réuni à son domicile des conditions favorables pour rendre le service que l'entreprise attend de moi.

### Quels sont les gains financiers pour les collectivités ?

On peut essayer de mesurer des gains au travers de la collectivité en générale et du temps passé dans les transports. Aujourd'hui, le salarié français fait 26km en moyenne entre son domicile et son lieu de travail. Multiplié par le nombre de salariés, cela représente 150 milliards de kilomètres soit 4 millions d'emplois équivalents temps plein, de 4 milliards de litres de carburants et de 5 milliards de mètres cubes de CO<sub>2</sub>. Aujourd'hui en France, on estime qu'il y a entre 8 et 15% de télétravailleurs. Ce sont autant de travailleurs qui économisent une heure et demi de transport quotidien. Les gains potentiels et réels sont donc énormes.

### Le télétravail peut-il être l'occasion pour les collectivités de redynamiser leurs centres-villes ?

Oui, si ce n'est pas le seul élément. Les plans de redynamisation des centres-villes doivent avoir une approche globale. Évidemment, créer un espace de coworking permet d'amener un nouveau public qui en marge de ses horaires de travail, pourra consommer dans les commerces de proximité. C'est donc un des axes de la stratégie de redynamisation.

### Peut-on dire que le télétravail est un facteur d'égalité pour les territoires ?

La réponse est oui. Votre reportage a été réalisé dans le Sud Seine-et-Marne. Il aurait pu être tourné dans le Gers ou en Lozère. Nous aurions eu la même analyse avec des personnes qui auraient eu une démarche et propos similaires. C'est une chance pour les territoires qui sont aujourd'hui en difficulté de retrouver le chemin de la mobilité, de permettre à des jeunes, bien formés, d'avoir un équilibre entre leurs vies professionnelles et personnelles tout en continuant à habiter là où ils souhaitent vivre. Nous avons tout intérêt à ce que nos structures s'adaptent aux souhaits de nos concitoyens et que nos salariés puissent évoluer dans des conditions de travail répondant à leurs contraintes.

<sup>1</sup> CGET : Commissariat général à l'égalité des territoires - <sup>2</sup> DGT : Direction Générale du Travail -

<sup>3</sup> DGAFP : Direction Générale de l'Administration et de la Fonction publique

## A Planning prévisionnel

### Planning prévisionnel des travaux pour les mois à venir.

Ce planning est prévisionnel c'est-à-dire qu'il est susceptible d'évoluer il vous est donné à titre indicatif. Les dates des premières prises raccordables sont également données à titre indicatif.

NRO	Commune NRO	Commune associée	Travaux	Dates 1 <sup>ères</sup> prises
<b>CIRCET</b>				
XCR	Craon	Craon	démarré	démarré
		Athée	démarré	août 2019
		Chéranécé	démarré	août 2019
		Pommerieux	démarré	-
QLT	Quelaines Saint-Gault	Quelaines Saint-Gault	mars 2019	août 2019
ILG	Prée-d'Anjou	Prée d'Anjou	mars 2019	août 2019
ZPC	Saint-Pierre-la-Cour	Saint-Pierre-la-Cour	avril 2019	juillet 2019
<b>EIFFAGE</b>				
PNW	Saint-Pierre-des-Nids	Saint-Pierre-des-Nids	démarré	février 2019
		Gesvres		mars 2019
		Champfrémont		mars 2019
		Boulay-les-Iffs		avril 2019
		Ravigny		mai 2019
		Averton		juin 2019
MMQ	Martigné sur Mayenne	Martigné-sur-Mayenne	démarré	mars 2019
		Sacé		avril 2019
		La Bazouge-des-Alleux		avril 2019
		Saint-Ouën-des-Vallons		mai 2019
YLS	Lassay-les-Châteaux	Lassay-les-Châteaux	démarré	mars 2019
		Le Housseau-Brétignolles		avril 2019
		Madré		avril 2019
		Sainte-Marie-du-Bois		mai 2019
		Saint-Julien-du-Terroux		juin 2019
		Thuboeuf		juillet 2019
QLP	Saint-Loup-du-Gast	Saint-Loup-du-Gast	démarré	avril 2019
		Saint-Fraimbault-de-Prières	démarré	avril 2019
		Champion	mars 2019	mai 2019
		Montreuil-Poulay	mars 2019	juin 2019
		Chantrigné	mars 2019	juin 2019

## A Planning prévisionnel (suite)

### Planning prévisionnel des travaux pour les mois à venir.

Ce planning est prévisionnel c'est-à-dire qu'il est susceptible d'évoluer il vous est donné à titre indicatif. Les dates des premières prises raccordables sont également données à titre indicatif.

NRO	Commune NRO	Commune associée	Travaux	Dates 1 <sup>ères</sup> prises				
<b>SOGETREL</b>								
YMN	Mayenne	Mayenne	démarré	démarré				
		Moulay						
		Commer						
		Saint-Baudelle						
		Contest						
		Saint-Georges-Buttavent						
		Aron						
		Oisseau						
RND	Ernée	Saint-Mars-sur-Colmont	démarré	planning à venir				
		Parigné-sur-Braye						
		Ernée						
		Montenay						
		La Pellerine						
		<b>SPIE</b>						
		EVN			Evron	Evron	démarré	T4 2019
						Neau		T1 2019
Châtres-la-Forêt	T1 2019							
ZGR	Grez-en-Bouère	Grez-en-Bouère Saint-Brice	démarré	T2 2019				
SJW	Saint-Jean-sur-Erve	Cossé-en-Champagne	démarré	T3 2019				
		Thorigné-en-Charnie		T3 2019				
YCD	Coudray	Coudray	mars 2019	T4 2019				

